



## DECLARATION AU C.D.E.N DU 4 JUILLET 2017

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs membres de ce Comité,

Nous voici réunis pour ce dernier CDEN de l'année scolaire après une longue période d'élections.

Ces élections auront, certes, bouleversé le champ de la représentation politique mais cette nouvelle représentation à l'Assemblée n'augure rien de bon pour le quinquennat à venir. Notre « royal » président a fixé ses objectifs et nous le savons : au niveau de la fonction publique cela se traduira par la suppression de 120000 postes de fonctionnaires dont 70000 dans la territoriale.

Nous le redisons à nouveau dans cette instance, la perte des services publics isolent un peu plus la population de notre département et ne peut en rien le dynamiser. Cette réduction des services publics de proximité fracture notre territoire indrien sachant déjà que le taux de pauvreté dans le sud du département fluctue entre 20 et 24% (chiffres INSEE 2015). Comment dès lors favoriser l'installation de médecins qui rechignent à venir dans notre département ?

Certains maires de notre département ont signé une charte avec l'éducation nationale permettant notamment le regroupement de leurs classes sur Ste Sévère. Ce dispositif revient à établir une école de « canton ». Est-ce comme cela que nous voulons maintenir notre population en créant des zones blanches ? Ce contrat passé avec les maires garantit certes de maintenir la structure en l'état durant 3 ans ... et après ?

D'autres interrogations demeurent dans le premier degré. La mise en place des CP dédoublés en REP+ ponctionnent deux postes de « plus de maître que de classe » qui avaient toute leur place dans les écoles Buffon et Frontenac. Comme à l'accoutumé, un gouvernement passe et le suivant détricote l'organisation précédente sans évaluer la pertinence d'un dispositif. La non-reconduction d'une AESH-co pose aussi question concernant l'école Jules Ferry du Blanc alors que les services de la DSDEN ont été informés de la situation particulière de cette classe. Enfin que dire du calendrier sur la possible modification des rythmes scolaires, en dernière minute, sans possibilité de faire un bilan précis préalable ? Vous le savez comme nous, tout cela s'est fait dans la précipitation d'un « coup » politique et médiatique.

Concernant le second degré, la FSU déplore que les représentants des personnels ne puissent jouer pleinement leur rôle lors des commissions. Monsieur le DASEN nous vous l'avons déjà exprimé tout dernièrement. Après la tenue du dernier CTSD, nous avons été informés après coup de la fermeture d'une division en 3<sup>ème</sup> à la Châtre et d'une division en 6<sup>ème</sup> à Eguzon poussant notamment les effectifs de ce niveau à 28 élèves par classe. A quoi servent les représentants du personnel en CTSD ? Nos représentants académiques ont alerté les services du Rectorat sur ce manque de dialogue social entre l'administration et les représentants du personnel. Mais il y a pire : ce manque de dialogue traduit surtout un manque d'anticipation sur les mesures à prendre pour la rentrée prochaine.

La diminution des effectifs prévue pour l'année prochaine s'éloigne à mesure que la rentrée approche. Nous en voulons pour preuve les ajustements de dotation à la hausse pour 5 collèges. Nous regrettons toutefois que cette hausse de dotation n'ait pas concerné les IMP, dont nous avons noté la forte diminution pour la rentrée prochaine au CTSD de janvier 2017.

Sur ces cinq collèges, seul Déols se voit abonder en heures postes seulement. Les services de la DSDEN, alertés dès mars, ont anticipé une dotation plus juste et ainsi créer une autre division, bien qu'en deçà des 26 heures réglementaires. Etant donné les problèmes de prévision les années précédentes dans ce collège, où la DSDEN avait fait la sourde oreille malgré nos arguments irréfutables, on pouvait se douter qu'une nouvelle « erreur » ne se reproduirait pas sur cet établissement. Que dire du Blanc, où un poste d'EPS a été supprimé pour la cause ? Que dire de St-Benoît où il faut refaire toute l'organisation pédagogique ? Que dire de la Châtre, où les nouveaux entrants avaient demandé ce collège pour son poste complet alors qu'il ne l'est plus ? Que dire d'Eguzon, avec le problème de modification de carte scolaire n'ayant pas inclus Badecon en même temps que les autres communes pour être rattachées au collège d'Eguzon ? pourquoi ? Tous se le demandent et nous vous posons la question. Que dire enfin des situations de Chabris ou Neuvy où les mesures, tardives encore une fois et surtout en HSA, compliquent et alourdissent les tâches des personnels, au détriment des élèves. Pour Neuvy par exemple, nous nous demandons comment les 15 enseignants dont 6 en service partagé, vont pouvoir se répartir ces 29.5 HSA sans avoir à accepter les HSA au-delà de la première statutaire. C'est un pari comptable qui ne fonctionne que sur la conscience professionnelle par la culpabilisation des enseignants.

L'Education dans notre République est un enjeu majeur mais qui ne relève pas de conduites managériales directement inspiré du privé sachant où cela mène. Depuis plusieurs quinquennats, l'Education Nationale a perdu sa boussole et les enseignants comprennent depuis longtemps au travers des discours et de la grandiloquence de nos gouvernants qu'ils ne sont que des variables d'ajustement au détriment des missions qu'ils auraient à remplir sur notre territoire. L'Ecole de la République doit être inclusive, bienveillante et formatrice pour tous les publics qu'ils soient nés sur le territoire ou de passage. Il est à déplorer à ce titre que dans notre département, l'Education Nationale mette si peu de moyens sur les enfants du voyage comme sur les non francophones.